



Changement Climatique & Sécurité Alimentaire

Cadre d'intervention

Version 2011

Le Hub Rural a récemment étendu le cercle de ses activités en créant un secteur thématique consacré au changement climatique et à la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce document présente les domaines et axes d'intervention les plus à même de dégager une valeur ajoutée optimale du Hub Rural dans ce domaine lors des prochaines années. Ils sont identifiés en tenant compte des évolutions majeures du contexte, des enjeux et des initiatives en cours. Ce cadre d'intervention « Changement climatique & Sécurité alimentaire » s'organise autour de **trois domaines thématiques et de deux domaines transversaux**.

Domaine thématique 1 : Les INITIATIVES & ACTEURS de l'adaptation au changement climatique en Afrique de l'Ouest et du Centre.

La problématique de l'Adaptation au Changement Climatique (ACC) est relativement nouvelle dans l'agenda international et a fortiori dans le portefeuille de la coopération internationale. Fort des crédits croissants alloués à ce nouveau « secteur », de nombreuses organisations et initiatives voient le jour année après année, aussi bien à l'échelle internationale qu'aux échelles régionale et nationale en Afrique de l'Ouest et du Centre. A tel point qu'il devient difficile aujourd'hui de cerner les multiples acteurs et initiatives développées autour de ce secteur thématique, du fait de sa structuration naissante.

Ce manque de structuration n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes, sur le plan institutionnel notamment. Faute d'une vision claire et relativement globale (« panoptique ») des organisations et initiatives¹ existantes, on constate une certaine duplication des activités développées et un manque de rapprochement entre institutions qui gagneraient à coopérer. A cela s'ajoute l'émergence de structures opportunistes cherchant à capter les financements publics et privés du secteur en développant des compétences plus sémantiques que scientifiques.

Dans ce contexte, le Hub Rural contribuera à la structuration du secteur par la promotion d'une vision d'ensemble des principales organisations et initiatives existantes, afin de favoriser l'émergence d'une plus grande synergie et d'une meilleure harmonisation des stratégies et interventions.

Axe 1.1 : Appui à la structuration des acteurs et la mise en synergie des initiatives

Développement et mise en ligne d'une base de données, d'une cartographie et d'un annuaire des initiatives et acteurs du changement climatique en Afrique de l'Ouest et du Centre ; Promotion des résultats des projets régionaux et nationaux structurants.

¹ Dans le terme « initiatives » nous englobons les projets, programmes, plans, politiques et stratégies relatifs à l'adaptation au changement climatique.

Parallèlement à ce travail d'analyse et de structuration de « l'offre » en matière d'expertise et d'intervention (Axe 1.1), il convient de travailler sur l'analyse et la structuration sur la « demande » en termes d'intervention et d'accompagnement (Axe 1.2). Le Hub Rural s'attachera donc à analyser les besoins d'appui des différents types d'acteurs (OP, OSC, gouvernements, OIG) et à en promouvoir l'articulation et la structuration par les mises en synergies.

Axe 1.2 : Analyse et structuration des besoins d'appui des acteurs

Comprendre et relayer les besoins des acteurs ; Renforcer les synergies entre acteurs en promouvant la structuration et l'articulation de leurs besoins.

Domaine thématique 2 : Les TECHNIQUES & STRATEGIES d'adaptation aux impacts du changement climatique sur la sécurité alimentaire.

Le manque de structuration du secteur de l'adaptation au changement climatique (ACC) en Afrique de l'Ouest et du Centre s'observe également sur le plan technique et scientifique. L'expertise relativement « jeune » dans ce domaine et le manque d'accompagnement méthodologique des acteurs génèrent une certaine confusion dans la compréhension de ce qu'est l'ACC et dans ce qu'il convient de faire pour s'adapter.

En effet, les techniques d'adaptation promues dans nombre d'interventions ne sont souvent pas spécifiques à l'ACC. Elles relèvent plus généralement de « bonnes pratiques » dans la gestion des ressources naturelles. C'est par exemple le cas des cordons pierreux ou du zaï, apparus dans les années 1960 comme techniques de conservation de la fertilité des sols. Elles furent successivement promues dans le cadre du développement agronomique (années 1980), de la gestion durable des terres et/ou de la conservation des eaux (années 1990), de la gestion intégrée des ressources naturelles (années 2000) et aujourd'hui de l'ACC (années 2010). Ces techniques sont certes essentielles à l'ACC. Mais dès lors que *s'adapter suppose de mieux gérer*, ces techniques sont essentielles à l'ACC au même titre que toutes « bonnes pratiques », qu'elles relèvent de la gestion des ressources naturelles ou de la gestion sociale, institutionnelle ou politique des communautés / pays / régions concernés.

Il est aujourd'hui essentiel de sortir de cette posture où potentiellement toute bonne pratique est une pratique d'ACC. Cette posture, qui a largement présidé à l'élaboration des PANA² ces dernières années, n'est pas sans conséquences sur le plan politique et financier. En promouvant des bonnes pratiques déjà largement promues dans d'autres politiques sectorielles³, elle pose le problème de la cohérence inter-sectorielle des initiatives politiques d'ACC, dans un contexte de ressources financières disponibles limitées (cf. ci-après : Domaine Thématique 3). En outre, cette posture va à l'encontre de nombreux mécanismes de financement de l'ACC qui sont basés sur le caractère « additionnel » des mesures d'adaptation éligibles et la notion de « coûts supplémentaires » associés (ex : financements du FEM⁴ dans le cadre de la CCNUCC⁵).

² PANA : Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation.

³ Ex : les techniques de conservation de l'eau et des sols, déjà au cœur des politiques agricoles et de gestion de l'eau.

⁴ FEM : Fond pour l'Environnement Mondial.

⁵ CCNUCC : Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

Sortir de cette posture suppose d'accorder une attention particulière aux pratiques qui sont réellement spécifiques à l'ACC, c'est-à-dire aux pratiques dont le développement se justifie avant tout au regard des nouveaux défis climatiques (intensification des sécheresses, diminution des périodes de culture...), telles que l'adaptation des plans culturaux ou le développement de nouvelles variétés à cycle court. Cela suppose plus largement de travailler :

- à l'identification des problématiques types d'adaptation dans les différents secteurs du développement rural ;
- au recensement et à la typologie des techniques et stratégies d'adaptation existantes (en fonction notamment de leur caractère spécifique ou non à l'ACC) ;
- à la mise en cohérence des modalités d'analyse et de promotion des mesures d'adaptation avec les principaux critères d'éligibilité des mécanismes de financements existants (ex : « caractère additionnel », « surcoûts » associés, etc.).

Cet axe de travail sur la capitalisation des pratiques donnera lieu à la promotion / production / diffusion de référentiels techniques, de supports pédagogiques et d'outils méthodologiques à l'intention des décideurs (gouvernements, OIG, PTF), des porteurs d'initiatives (y compris ONG, OP et OSC), des producteurs et autres acteurs économiques de la région. Il sera mené en étroite collaboration avec les organisations techniques régionales et les centres de formation et de recherche d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Axe 2.1 : Capitalisation des pratiques et promotion / production / diffusion de supports pédagogiques et d'outils méthodologiques

Identification des problématiques types d'adaptation ; Recensement et typologie des techniques et stratégies d'adaptation existantes ; Analyse et promotion des mesures d'adaptation en cohérence avec les principaux critères d'éligibilité des mécanismes de financements existants ; Promotion / production / diffusion de fiches d'information et de capitalisation, d'outils pédagogiques et méthodologiques.

Sur la base de cette capitalisation des pratiques, le Hub Rural contribuera au renforcement des *capacités d'analyse* des porteurs d'initiatives au niveau national et régional, à travers notamment la participation et l'appui à l'organisation de formations, d'ateliers et d'espaces de rencontres et de dialogue. Parallèlement aux capacités d'analyse des techniques et stratégies d'ACC, seront aussi renforcées les capacités d'analyse des mécanismes de financement de l'ACC : identification et vulgarisation des multiples fonds existants pour l'adaptation⁶, des priorités stratégiques, des critères d'éligibilité, etc.

Le Hub Rural contribuera également au renforcement des *capacités d'intervention* des porteurs d'initiatives. On constate que nombre d'interventions dites d'adaptation au changement climatique se résument en pratique à la mise en œuvre de « techniques d'adaptation », parfois appelées « stratégies locales d'adaptation » sans que la distinction entre ces deux termes ne soient véritablement évidente ou opérée. Les stratégies locales d'adaptation peuvent être comprises comme le choix de modalités d'adaptation compte tenu de l'efficacité des *techniques* existantes, des *échéances* que l'on se fixe et du *capital* socio-économique disponible. L'adaptation effective des populations aux défis climatiques actuels et à venir ne peut donc se résumer en une question purement technique via une série

⁶ Ex : Fonds PMA, Fonds Spécial Changement Climatique, Fonds d'Adaptation du Protocole de Kyoto, etc.

de pratiques. Elle doit intégrer une dimension temporelle d'une part⁷, et une dimension socio-économique d'autre part⁸. Cela suppose de mettre à la disposition des porteurs d'initiatives nationaux et régionaux des méthodologies d'intervention pertinentes et des outils d'aide à la décision (tels que l'Analyse Coûts-Bénéfices) qui soient suffisamment simples et pédagogiques pour être appropriés et mis en œuvre. Cela passe notamment par l'analyse des méthodes d'intervention actuelles et la promotion des interventions innovantes, l'accompagnement méthodologique et la production de supports pédagogiques, et des appuis techniques et méthodologiques directs.

Le Hub Rural contribuera enfin au renforcement des *capacités d'influence* des acteurs face aux enjeux de l'adaptation au changement climatique, qui se font plus prégnants dès lors que l'on quitte l'échelle des stratégies locales pour s'intéresser aux stratégies nationales ou régionales d'adaptation. Ces enjeux sont d'une part politiques et financiers, autour de la question de la cohérence intra et inter sectorielle des initiatives régionales d'ACC (cf. ci-après, Domaine thématique 3). Ils sont d'autre part scientifiques : les stratégies d'adaptation susceptibles d'être employées pour assurer la sécurité alimentaire face aux défis climatiques font l'objet d'importants débats dans la communauté scientifique. Des clivages existent notamment sur la question des moyens à employer pour accroître les rendements agricoles⁹. Certaines organisations prônent une intensification conventionnelle de l'agriculture à travers une recherche agricole tournée vers l'amélioration variétale (résistance à la sécheresse) et des politiques volontaristes d'aide aux producteurs pour l'accès aux intrants agricoles (engrais, produits phytosanitaires, etc.). D'autres organisations remettent en cause cette priorité donnée à l'amélioration variétale et prônent une recherche agricole plus axée sur des domaines tels que l'agroécologie ou l'agroforesterie. A l'intensification agronomique ils opposent une « intensification écologique » où le champ de l'innovation irait au-delà des seules biotechnologies et serait ouvert aux connaissances et aux innovations des agriculteurs eux-mêmes dans une approche « participative ». Ces clivages mettent en jeu l'avenir des priorités financières de la recherche agronomique mondiale, et sont loin d'être sans conséquence pour les pays d'Afrique subsaharienne dans la mesure où l'innovation agricole y dépend essentiellement des financements internationaux. Ces enjeux doivent être décryptés, mieux connus et faire l'objet de débats plus fréquents entre organisations du domaine.

Axe 2.2 : Renforcement des capacités d'analyse, d'intervention et d'influence des acteurs (OP, ONG, OSC, gouvernements, OIG, ...)

Analyse des méthodes d'intervention et promotion des interventions innovantes, accompagnement méthodologique et production de supports pédagogiques, appuis techniques et méthodologiques directs ; Participation et appui à l'organisation de formations, d'ateliers et d'espaces de rencontres et de dialogue ; Accompagnement des réflexions des acteurs face aux enjeux politiques, financiers et scientifiques.

⁷ S'adapter suppose de se fixer des échéances auxquelles on se réfère pour définir ses objectifs, les mesures d'adaptation adéquates (compte tenu des ressources disponibles) et, une fois les échéances atteintes, pour faire le bilan des efforts entrepris et définir de nouveaux objectifs et échéances. Sans cela, les efforts initialement consentis risqueraient de se voir dilués au cours du temps vu que l'adaptation est une activité permanente et continue sur le long terme.

⁸ Si certaines techniques peuvent s'avérer efficaces (ex : augmentation effective des rendements), elles ne sont pas efficaces pour autant (ex : coût social et/ou économique trop important par rapport aux bénéfices escomptés).

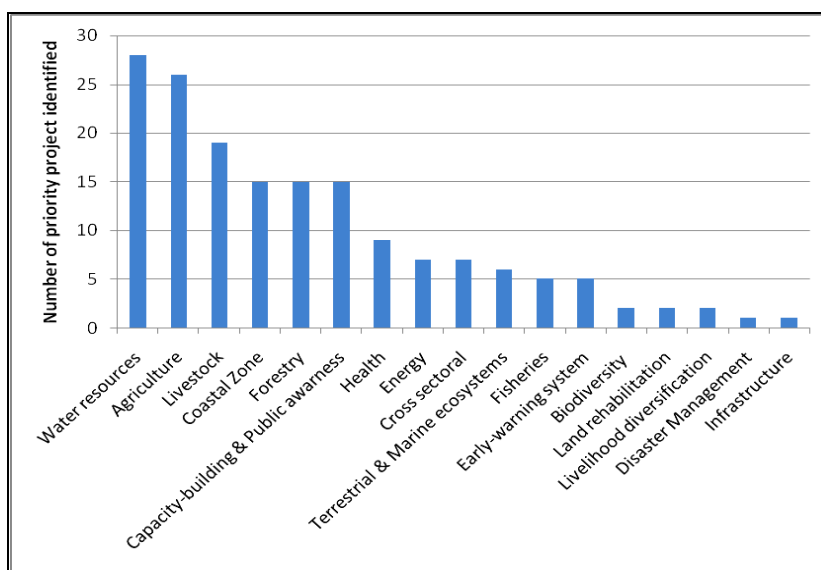
⁹ Cf. Treyer S. (2011), Comment augmenter les rendements agricoles, *Alternatives Internationales*, mai 2011 (hors-série), pp.82-83.

Domaine thématique 3 : La COHERENCE INTRA & INTER SECTORIELLE des programmes régionaux et nationaux d'adaptation au changement climatique.

Dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changement Climatiques (CNUCC), les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre se sont engagés à conduire une analyse exhaustive des risques et de la vulnérabilité des secteurs clés de leurs économies, et à identifier des projets d'adaptation prioritaires et les besoins de financement associés à travers les *Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation* (PANA). En Afrique de l'Ouest, tous les PMA¹⁰ ont aujourd'hui finalisés l'élaboration de leur PANA¹¹. Les projets ainsi identifiés sont rentrés dans le circuit du Fonds GEF des PMA, pour un financement total attendu de plus de 63 millions de dollars US. Cependant, seuls quelques rares pays comme le Niger ont pu accéder à ces fonds, et la plupart des PANA sont toujours en attente de financements (source : GEF, 2009 ; d'après CILSS/Agrhymet, 2010).

Cette situation est en partie liée au caractère intersectoriel des PANA dans un contexte où l'aide au développement est historiquement structurée dans une approche sectorielle. L'essentiel des projets prioritaires inscrits dans les PANA d'Afrique de l'Ouest relèvent ainsi des secteurs de l'eau et de l'agriculture, et dans une moindre mesure de l'élevage (cf. Figure 1 ci-dessous). Or, la plupart des Fonds pour l'adaptation existants, tels que les Fonds GEF, conditionnent leurs financements au caractère « additionnel » des mesures d'adaptation et à la notion de « coûts supplémentaires » associés. Dans ce contexte, les mesures d'adaptation pouvant être financées le sont dans le cadre de projets sectoriels déjà existants. Cette approche considère donc l'ACC comme un domaine transectoriel, et les projets d'ACC comme des composantes « additionnelles » de projets sectoriels existants. Le fait que cette approche n'est pas véritablement présidée à l'élaboration des PANA explique en partie les problèmes de financement observés, et la question de la cohérence inter-sectorielle des PANA est aujourd'hui posée.

Fig. 1 – Nombre des projets prioritaires par secteur identifiés dans les PANAs des PMA d'Afrique de l'Ouest (CCNUCC, 2008)



¹⁰ PMA : Pays les Moins Avancés.

¹¹ Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Sierra Leone.

Pour palier ce besoin de financement, mais aussi à une absence de coordination des approches PANA entre les pays, le niveau régional tend aujourd'hui à prendre le relais. De nombreuses initiatives ont vu le jour sous l'impulsion des OIG (CEDEAO, UEMOA, CILSS, ...) et des agences de coopération bi et multilatérales (DANIDA, ASDI, AFD, ...), abordant directement ou indirectement l'adaptation au changement et à la variabilité climatiques.

Parmi ces initiatives figure le *Programme d'Action Sous-Régional de Réduction de la Vulnérabilité aux Changements Climatiques en Afrique de l'Ouest* (PASR-rv) de la CEDEAO¹². L'approche retenue par le PASR-rv consiste à promouvoir l'intégration des dimensions variabilité et changement climatiques dans l'élaboration des stratégies / politiques / programmes / projets sectoriels au niveau régional et national. Cela concerne en particulier les secteurs de l'eau, de l'agriculture et de l'environnement, structurés respectivement par la Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest (PREAO), la politique agricole (ECOWAP) et la politique environnementale (ECOWEP) de la CEDEAO.

Dans ce contexte, la cohérence inter-sectorielle du PASR-rv vis-à-vis des autres politiques et programmes sectoriels (cf. Fig. 2 ci-dessous) est un enjeu essentiel auquel le Hub Rural souhaite contribuer. Cela suppose de travailler :

- à l'intégration des initiatives sectorielles régionales (eau / agriculture / environnement) dans les modalités de définition, de mise en œuvre et de suivi du PASR-RV ;
- et, inversement, à l'intégration des dimensions variabilité et changement climatiques dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de ces mêmes politiques et programmes sectoriels, tant au niveau régional (PRIA¹³, PAR-GIRE¹⁴) que national (PNIA¹⁵, PAN-GIRE¹⁶). Compte tenu de l'ampleur de la tâche, le Hub Rural se concentrera dans un premier temps sur le point de convergence entre les domaines de l'Agriculture, de la Gestion de l'Eau et de l'Adaptation au Changement Climatique, à savoir la gestion de l'eau agricole en contexte de défis climatiques (portée dans le cadre du volet Eau du PRIA).

Enfin, parallèlement à la question de la cohérence inter-sectorielle des programmes régionaux et nationaux d'ACC, se pose la question de leur cohérence intra-sectorielle, relative à l'articulation technique et financière entre le PASR-rv à l'échelle régionale d'une part et les PANA à l'échelle nationale d'autre part (cf. Fig. 2 ci-dessous).

¹² Le PASR-rv a vu le jour suite à la Conférence internationale sur la réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques des systèmes naturels, économiques et sociaux en Afrique de l'Ouest, organisée en janvier 2007 à Ouagadougou (Burkina Faso).

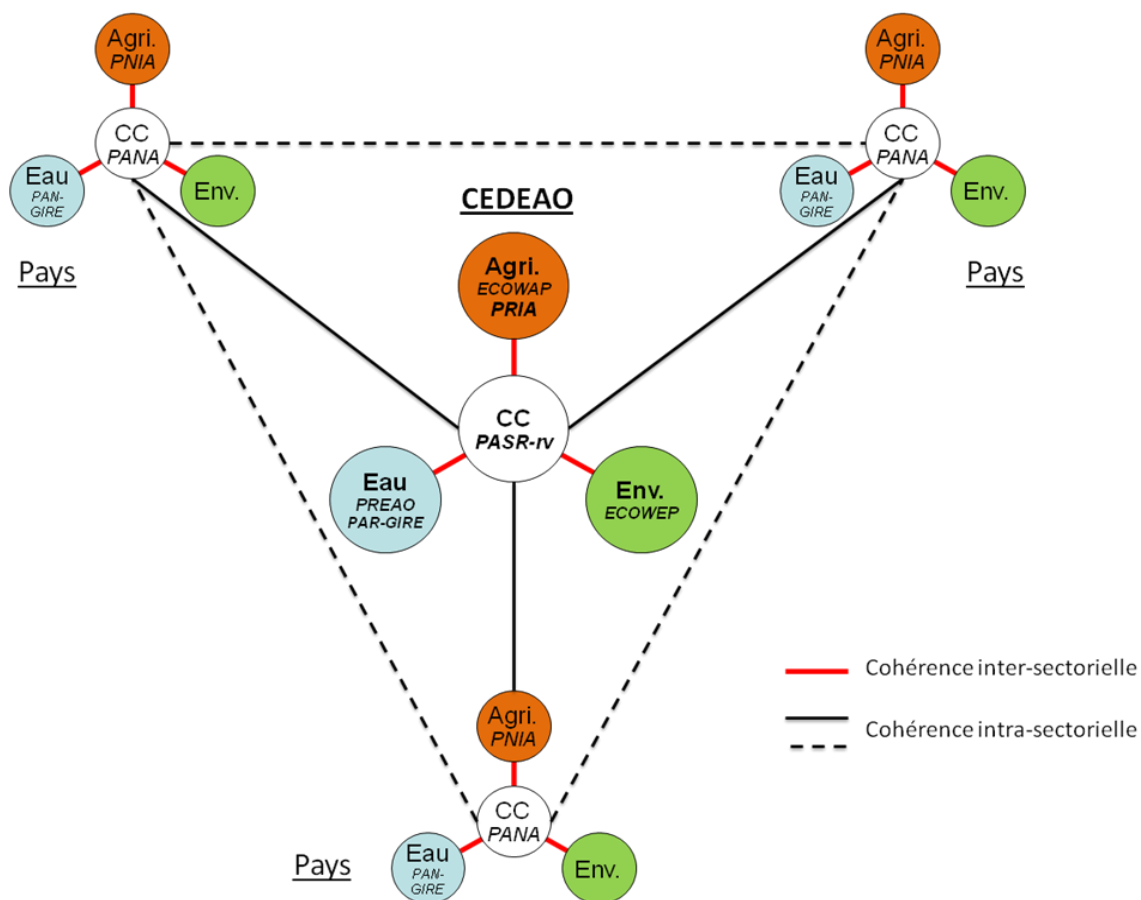
¹³ PRIA : Programme Régional d'Investissement Agricole.

¹⁴ PAR-GIRE : Programme d'Action Régional de Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

¹⁵ PNIA : Programme National d'Investissement Agricole.

¹⁶ PAN-GIRE : Programme d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

Fig. 2 – La cohérence intra et inter sectorielle des programmes nationaux et régionaux d’adaptation au changement climatique.



Ce domaine d’intervention sera structuré autour de deux axes d’intervention. Le premier relève de l’appui à la maîtrise d’ouvrage et à la maîtrise d’œuvre des initiatives régionales et nationales de changement climatique et de sécurité alimentaire. Le second porte plus spécifiquement sur le renforcement des capacités des gouvernements et OIG dans l’intégration des problématiques de changement climatiques dans l’élaboration, la mise en œuvre et le suivi de politiques et programmes sectoriels.

Axe 3.1 : Appuis à la maîtrise d’ouvrage et à la maîtrise d’œuvre des initiatives régionales et nationales de changement climatique et de sécurité alimentaire

Appui en expertise ; Accompagnement méthodologique ; Capitalisation des expériences ; Animation de communautés de pratiques dédiées ;

Axe 3.2 : Renforcement des capacités des gouvernements et OIG dans l’intégration des problématiques de changement climatiques dans l’élaboration, la mise en œuvre et le suivi de politiques et programmes sectoriels

Coordination scientifique et technique de formations régionales ; Capitalisation d’expériences ; Appui en expertise ;

Domaine transversal 1 : Mise à disposition d'informations pertinentes et structurées, et création de communautés de pratiques

De façon transversale à l'ensemble des domaines thématiques développés plus haut, le Hub Rural s'attachera à mettre à la disposition des acteurs des informations pertinentes et structurées dans le domaine de l'adaptation au changement climatique.

Compte tenu du foisonnement et de la diversité des informations d'ores et déjà produites et diffusées dans ce domaine, notre focus sera à la fois thématique et opérationnel. Thématique d'abord, en se concentrant sur les informations pertinentes au regard de notre cadre d'intervention et des domaines qui le structurent. Opérationnel d'autre part, en promouvant une information tournée vers l'action, c'est-à-dire vers l'appui aux acteurs dans les initiatives nationales et régionales qu'ils portent ou auxquels ils prennent part.

Outre les informations que nous produirons, nous nous attacherons à relayer et à structurer l'information existante à travers notamment la production et la diffusion d'un « bulletin des bulletins » sur l'adaptation au changement climatique. Cette approche veut aussi promouvoir l'information de qualité produite par nombre de structures du domaine, tout en l'orientant et en la structurant autour de nos domaines d'intervention.

Enfin, certains domaines d'intervention pourront donner lieu à la création de communautés de pratiques destinées à fédérer et à structurer les acteurs autour de problématiques techniques, politiques ou financières opérationnelles (ex : une communauté de pratique sur les mécanismes financiers de l'adaptation au changement climatique : Fonds existants, priorités stratégiques, procédures, critères d'éligibilité, etc.).

Axe transversal 1 : Mise à disposition d'informations pertinentes et structurées, et création de communautés de pratiques

Production et diffusion périodique d'un « bulletin des bulletins » sur l'adaptation au changement climatique ; Veille informationnelle et mises en ligne régulières sur le site internet du Hub Rural ; Création et animation de communautés de pratiques en fonction des besoins.

Domaine transversal 2 : Fourniture d'appuis ponctuels multi-thèmes

Outre les demandes d'accompagnement méthodologique « dans la durée », de nombreuses autres demandes d'appui plus ponctuel sont adressées au Hub Rural. Ces demandes font appel la plupart du temps à l'un ou plusieurs des « atouts » du Hub Rural : connaissance, à l'échelle régionale, des problématiques, processus, expériences et acteurs ; expertise technique et méthodologique ; capacité d'argumentation ; conseil stratégique ; accès à l'information. Ces demandes proviennent de tous types d'acteurs et peuvent concerner toutes les problématiques liées au changement climatique et à la sécurité alimentaire. Elles prennent généralement les formes suivantes :

Axe transversal 2 : Fourniture d'appuis ponctuels multi-thèmes

Mise en relation d'acteurs / mise en synergie; Fourniture d'informations et de documentation ciblées ; Production d'analyses /avis techniques ; Elaboration ou appui à l'élaboration de documents techniques ; Préparation d'ateliers, participation, animation ; Diffusion d'informations.

Récapitulatif des domaines et axes d'intervention du secteur thématique « Changement climatique & Sécurité Alimentaire »

Domaines et axes d'intervention	Principaux acteurs cibles
Domaine thématique 1 : Les initiatives & acteurs de l'adaptation au changement climatique en Afrique de l'Ouest et du Centre	
<p>Appui à la structuration des acteurs et la mise en synergie des initiatives Développement et mise en ligne d'une base de données, d'une cartographie et d'un annuaire des initiatives et acteurs du changement climatique en Afrique de l'Ouest et du Centre ; Promotion des résultats des projets régionaux et nationaux structurants.</p>	Porteurs d'initiatives ¹⁷ aux échelles régionale et nationale (OIG, Gouvernements, PTF, ONG, OP, OSC)
<p>Analyse et structuration des besoins d'appui des acteurs Comprendre et relayer les besoins des acteurs ; Renforcer les synergies entre acteurs en promouvant la structuration et l'articulation de leurs besoins.</p>	Porteurs d'initiatives
Domaine thématique 2 : Les techniques & stratégies d'adaptation aux impacts du changement climatique sur la sécurité alimentaire	
<p>Capitalisation des pratiques et promotion / production / diffusion de supports pédagogiques et d'outils méthodologiques Identification des problématiques types d'adaptation ; Recensement et typologie des techniques et stratégies d'adaptation existantes ; Analyse et promotion des mesures d'adaptation en cohérence avec les principaux critères d'éligibilité des mécanismes de financements existants ; Promotion / production / diffusion de fiches d'information et de capitalisation, d'outils pédagogiques et méthodologiques.</p>	Porteurs d'initiatives
<p>Renforcement des capacités d'analyse, d'intervention et d'influence des acteurs Analyse des méthodes d'intervention et promotion des interventions innovantes, accompagnement méthodologique et production de supports pédagogiques, appuis techniques et méthodologiques directs ; Participation et appui à l'organisation de formations, d'ateliers et d'espaces de rencontres et de dialogue ; Accompagnement des réflexions des acteurs face aux enjeux politiques, financiers et scientifiques.</p>	Porteurs d'initiatives

¹⁷ Le terme « initiatives » englobe ici les projets, programmes, plans, politiques et stratégies relatifs à l'adaptation au changement climatique.

Domaine thématique 3 : La cohérence intra & inter sectorielle des programmes régionaux et nationaux d'adaptation au changement climatique	
Appuis à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre des initiatives régionales et nationales de changement climatique et de la sécurité alimentaire Appui en expertise ; Accompagnement méthodologique ; Capitalisation d'expériences ; Animation de communautés de pratiques dédiées.	OIG, gouvernements
Renforcement des capacités des gouvernements et OIG dans l'intégration des problématiques de changement climatiques dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de politiques et programmes sectoriels Coordination scientifique et technique de formations régionales ; Capitalisation d'expériences ; Appui en expertise.	OIG, gouvernements
Domaine transversal 1 : Mise à disposition d'informations structurées et création de communautés de pratiques	
Mise à disposition d'informations structurées et création de communautés de pratiques Production et diffusion périodique d'un « bulletin des bulletins » sur l'adaptation au changement climatique ; Veille informationnelle et mises en ligne régulières sur le site internet du Hub Rural ; Création et animation de communautés de pratiques en fonction des besoins.	Tous
Domaine transversal 2 : Fourniture d'appuis ponctuels multi-thèmes	
Fourniture d'appuis ponctuels multi-thèmes Mises en synergie ; Fourniture d'informations et de documentation ciblées ; Production d'analyses /avis techniques ; Elaboration ou appui à l'élaboration de documents techniques ; Préparation d'ateliers, participation, animation ; Diffusion d'informations.	Tous